Inspection de l’Education nationale

Circonscription d'Orléans Sud

Ecoles en RPI

écoles primaires

7 classes

Férolles et Ouvrouër-Les-Champs



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU**

**CONSEIL D’ECOLE DU 25 juin 2020**

Convocation adressée le 15 juin par la Directrice de l'école de Férolles.

Le Conseil d’école s’est réuni le 25 juin 2020, à 18h00 , à la salle des fêtes de Férolles.

Secrétaires de séance : Mmes Gout et Deschodt

**Membres de droit présents**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom | Qualité |
| PRESIDENT(E) |  |
| Mme DESCHODT Myriam | Directrice |
| EDUCATION NATIONALE |  |
| PS MS :Mme THOMAS Delphine  MS GS :Mme DESCHODT Myriam (directrice)  GS CP :M Philippe BRILLANT  CP CE 1 :Mme LEMAIRE Florence  CE1 CE 2 : Mme BONJEAN Magali  CE2 CM1: Mme BREGENT Aurélie  CM1 CM2 : Mme MYSKIW Sandrine (directrice)  Mme DIMEGLIO | Enseignants  DDEN |
| ELUS |  |
| M. LEBOEUF Arnaud  Mme MONNOT Laurence  M. DUPUIS David  Mme CROZE Fanny  Mme POPLAIN Sylvie | Président du SIRIS  Maire d’Ouvrouër  Maire de Férolles  Conseillère municipale  Conseillère municipale |
| PARENTS D’ELEVES |  |
| Mme DUMUIS Maud  Mme GOUT Margaret  Mme LEMAUR Céline  Mme MORIN Céline  Mme BERRUET-PERLY Sandrine  Mme SIMON Marie  M MATHIS Gérald  M CARREAU Guillaume | Parents élus titulaires |

**Membres absents**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom | Qualité |
| M ILLAND Julien  Mme HEDJRI Manon | Parent élus |

Lecture et approbation des Procès verbaux précédents.

**1. Bilan de l'aménagement pour la rentrée en classe des élèves**

Assouplissement du protocole sanitaire: depuis le 22 juin, tous les élèves sont accueillis avec une distanciation de 1 mètre en élémentaire et plus de distanciation obligatoire en maternelle.

Un temps de pause de 24h pour les objets manipulés à l’intérieur doit être respectés ainsi le matériel et les coins jeux ont été séparés en deux pour pouvoir être utilisés un jour sur deux.

En élémentaire, les élèves apportent leur propre matériel, pas de partage.

Pas de réouverture de la bibliothèque.

Pas de brassage des classes pendant les récrés et la pause méridienne, maintien des différents accès pour séparer les familles donc pas de décalage des horaires d'arrivée le matin et de sortie le soir, la pause méridienne a due être décalée à Férolles pour permettre le nettoyage et la désinfection entre les 2 services: 1er service à 11h45 pour les maternelles et 2ème service à 13h pour les primaires.

Le temps de classe est diminué mais les impératifs de bus ne permettent pas de décaler les horaires.

Pour information, les écoles devaient proposer un projet de reprise qui devait être validé par l'inspection avant d'être communiqué aux familles d'où des délais très courts pour avertir celles-ci.

Les directrices et M Leboeuf remercient les familles (surtout pour les petits et moyens de maternelle qui n'ont pas pu être accueillis lors de la réouverture du 12 mai) de leur compréhension et de leur patience pour la mise en place des solutions d'accueil dans les règles du protocole.

*Ce protocole sera sans doute applicable à la rentrée scolaire de septembre.*

**2. Sorties et activités pédagogiques**

 à l'école d'Ouvrouer, le projet vélo a pu être concrétisé depuis le 25 mai, les lundis et jeudis après-midi , avec les 2 groupes classes distincts (la rencontre du 23 juin au vélodrome de Saint Denis de l'Hôtel a néanmoins été annulée), l'intervenant propose des ateliers sécurité routière, des parcours variés avec apprentissage des changements de vitesse, équilibre...

 l'activité musique a repris également dans chacune des écoles depuis lundi 12/05, de préférence en extérieur (en intérieur ou sous le préau, avec masques, si la météo est défavorable)

 l'activité piscine devrait reprendre à la rentrée prochaine, le cycle 3 (CM2) est prioritaire, en attente de l'ouverture de la piscine et des créneaux disponibles

**3. Représentation maternelle, Soirée chants, kermesse  :**

La représentation des maternelles devait avoir lieu le 03/04, les costumes et décors avaient été réalisés , ce travail sera peut être réinvesti l'an prochain selon le thème choisi.

La kermesse a dû être annulée, comme les autres manifestations, pour raison sanitaire, l'idée d'une "petite" kermesse en septembre sera étudiée.

**4. Répartition des élèves par classe envisagée**

Mme Deschodt a enregistré l'inscription de 17 nouveaux élèves nés en 2017 , les portes ouvertes de l'école auront lieu ce samedi.

Ainsi la répartition envisagée pour la rentrée prochaine est la suivante:

 pour l'école de Férolles:

- 17 PS/ 10 MS avec Mme THOMAS

- 24 GS avec Mme DESCHODT

- 2 classes cours double de CP -CE1, l'une avec M BRILLANT, l'autre avec Mme LEMAIRE (18 CP et 17 CE1 au total)

- 18 CE2 avec Mme BONJEAN

 à Ouvrouer:

- 21 CM1 avec Mme BREGENT

- 21 CM2 avec Mme MYSKIW

**5. Adoption de la liste définitive des fournitures scolaire demandées dans chaque classe**

La liste des fournitures sera remise avec les bulletins des élèves sur Férolles, elle sera communiquée par mail à Ouvrouer. Elle comprend les fournitures de base et est moins fournie que la liste type du BO du 4 mai 2010.

**6. Questions diverses**

**1.** Serait-il possible d'avoir un retour d'expérience des enseignants sur cette année de classes en double niveau ? (points positifs, difficultés rencontrées...)

*Les cours en double niveau présentent des avantages et des inconvénients par rapport au cours en simple niveau.*

*Les cours double niveaux nécessitent davantage d' autonomie des élèves ce qui est parfois difficile à acquérir pour certains; les nouvelles pratiques pédagogiques tendent à privilégier la différenciation dans les apprentissages mais l'individualisation est difficile à mettre en place dans un cours à plusieurs niveaux puisqu'elle multiplie encore le nombre de "groupes" de niveau à gérer. L'enseignant est aussi moins disponible pour chacun en double niveau.*

*Les cours doubles en cycle 3 sont plus simples à gérer que des cours doubles GS/CP par exemple.*

*Le cours double peut être motivant pour certains enfants qui sont alors tirés vers le haut ou au contraire plus difficile pour d'autres enfants qui ont du mal à se concentrer pour faire le travail en autonomie pendant que l'enseignant est avec l'autre niveau.*

*La reprise de l'école en petits groupes a été profitable et efficace avec une concentration facilitée par le moindre niveau sonore!*

**2**. Le regroupement est-il encore menacé par une suppression de classe ? Combien d'enfants habitants les communes d'Ouvrouer et Férolles ne vont pas ou n'iront pas à l'école du regroupement scolaire ?

*A la rentrée prochaine la moyenne est de 20,6 élèves par classe, ce qui est peu. Pas de fermeture de classe prévue à la rentrée prochaine mais une fermeture n'est pas exclue dans les années à venir si les effectifs ne remontent pas.*

*Quelques élèves de Férolles sont scolarisés à Jargeau ou Darvoy pour des raisons géographiques mais l'école de Férolles accueillent aussi des élèves de ces 2 communes , ce qui conduit à un juste équilibre.*

*Par contre, une dizaine d'enfants habitants Ouvrouer sont scolarisés ailleurs, idem à Férolles, pour des raisons très diverses. Les maires d'Ouvrouer et de Férolles reçoivent les familles en leur expliquant la situation et refusent systématiquement les demandes de dérogation de scolarisation en dehors de la commune d'habitation mais si la commune de l'école demandée accepte, il n'y a aucun recours.*

**3.** La classe découverte aura-t-elle lieu, l'an prochain, pour les élèves d'Ouvrouer ?

*Oui, elle aura lieu, probablement au printemps 2021 pour les deux classes de CM1 et CM2 si les conditions sanitaires le permettent.*

**4.** Les parents d'élèves scolarisés à Férolles constatent que peu de sorties ont été organisées cette année alors que les autres années il y avait eu davantage de visites et activités proposées en dehors de l'enceinte de l'école (cinéma, musée...). Y a-t-il une raison ?

pas de raison particulière en maternelle, les sorties sont en lien avec le thème de l'année, elles ne sont pas systématiques.

*Des sorties pédagogiques étaient prévues (château de Sully - château de Guédelon) mais ont dû être annulées. Même si elles ont de nouveau été autorisées pour ces deux dernières semaines de classe, l'inspection a demandé de les limiter.*

*Il est vrai que les problèmes de comportement rencontrés dans les classes peuvent freiner l'organisation de sorties mais les contraintes d'organisation sont aussi de plus en plus lourdes notamment au niveau des transports*

**5.** Concernant la classe de CP - CE1: les parents d'élèves s'inquiètent de la détérioration de l'ambiance de la classe suite à des comportements perturbateurs de certains élèves, comportements qui perdurent depuis plusieurs années et qui gênent les autres élèves dans leurs apprentissages voire provoquent des troubles psychologiques chez certains enfants (angoisse d'aller à l'école) .

Des mesures ont-elles été prises pour essayer d'améliorer la situation?

Existent-ils des dispositifs à mettre en place pour aider les enseignants à gérer les élèves au comportement inadapté ? (intervention du RASED, d'un psychologue, d'un assistant de vie scolaire?)

*Les parents des élèves concernés sont reçus en rendez-vous très régulièrement et ce depuis la petite section pour certains; des équipes éducatives sont mises en place avec un suivi par des professionnels (psychologues...) , mais les bilans sont très longs à mettre en place.*

*Les assistants de vie scolaire (AESH) sont réservés aux enfants ayant un handicap.*

**6.** Au sujet de la panne du bus scolaire le mardi 11/02 au soir (retour sur Férolles) : l'information a été compliquée à diffuser, certains parents ont attendu à l'arrêt de bus sans être avertis du retard, d'autres voulaient ramener des enfants mais non pas pu les prendre en charge faute de décharge des parents.

Serait-il possible que la personne accompagnatrice dans le car dispose d'une liste avec les numéros de téléphone des parents ou éventuellement de parents référents volontaires, afin de pouvoir mieux informer l'ensemble des familles et prendre en charge les enfants dans un cadre plus formel, lors de ce genre d'incident ?

*Il est prévu que l'accompagnateur ait une liste avec les numéros de téléphone et éventuellement des parents référents en cas d'imprévu.*

Mme MYSKIW précise que la remise des calculatrices aux élèves de CM2 (offertes par le syndicat scolaire ) se fera ce jeudi 2 juillet à 15h45, en présence des parents autour d'un goûter en extérieur.

La séance est levée à 19h20.

|  |  |
| --- | --- |
| Le 25 juin 2020  à Férolles  La directrice de l'école, présidente de séance  DESCHODT Myriam | Les secrétaires de séance,  Noms, prénoms, signatures  GOUT Margaret |